

SÉANCE RÉGULIÈRE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

Tenue à la salle du conseil du Village de Roxton Falls à 18H30

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Jean-Marie Laplante, vice-président
M. François Légaré
M. Pierre Larivière
M. François Gastonguay

Sont absents : M. Stéphane Beauchemin, président
M. Michel Massé

Sont également présent(e) s :

Directrice générale et greffière-trés : Mme Angèle Beauchemin
Représentants du service d'incendie : M. Guy Cusson, directeur
M. Mario Bérubé, chef aux opérations

Formant quorum, l'assemblée est présidée par M. Jean-Marie Laplante, vice-président.

101-04-2024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE JEUDI 4 AVRIL 2024

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du jeudi 4 avril 2024, tel que présenté.

Le point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

102-04-2024

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 13 FÉVRIER 2024

Il est proposé par Pierre Larivière
Il est secondé par François Légaré
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA, d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 13 février 2024, tel que rédigé.

Adoptée

103-04-2024

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 MARS 2024

Il est proposé par François Gastonguay
Il est secondé par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA, d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 12 mars 2024, tel que rédigé.

Adoptée

104-04-2024

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : MARS 2024 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- MARS 2024

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vac., garde, frais téléph., etc.)	6 134.04 \$
200	Revenu Québec (DAS - janvier à mars 2024)	2 946.70 \$
200	Revenu Canada (DAS - janvier à mars 2024)	1 386.04 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - mars 2024)	49.20 \$
281	Marcel Desroches (Vaccins)	60.28 \$
321	GLS Logistics Systems Canada (Frais de transport - Isotech)	62.34 \$
331	Mun. du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)	17.50 \$

331	Cauca - Survie Mobile (Module de base et messagerie)	776.08 \$
424	Mun. du Village de Roxton Falls (Surprime assurance: utilisation véhicule voirie)	282.31 \$
454	FIMUQ (Formation 2 pompiers - premiers soins)	256.38 \$
454	Marcel Desroches (Dépenses de formation Pompier I: repas et km)	82.62 \$
454	François Raymond (Dépenses de formation Pompier I: repas et km)	130.39 \$
519	Isotech Instrumentation Inc. (Nettoyage habits de combat)	401.61 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Remplissage extincteur citoyen)	62.20 \$

VÉHICULES

631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	180.35 \$
-----	--	-----------

BÂTIMENT

443	Déneigement DM (Enlèvement de la neige des cours - 2e vers.)	574.88 \$
511	S. Duclos Électrique Enr. (Fourniture et installation de plafonnier)	2 870.43 \$
511	C. Morais Électricien Inc. (Travaux à la caserne)	147.98 \$
511	Camille Bélanger Inc. (Réparation système à eau)	969.17 \$
632	Suroît Propane (Propane en vrac)	370.54 \$

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **17 761.04 \$**

ENCAISSEMENTS

28-03-2024	Pierre Deslandes (Remplissage d'extincteur)	56.80 \$
28-03-2024	Municipalité de Béthanie (Intervention)	1 139.15 \$
03-04-2024	Municipalité du Village de Roxton Falls (Interventions territoire Village)	1 860.88 \$
03-04-2024	Ville d'Acton Vale (Interventions en entraide)	1 059.93 \$
04-04-2024	Municipalité du Canton de Roxton (Intervention sur territoire du Canton)	1 083.10 \$

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **5 199.86 \$**

104-04-2024

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, greffière-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 4 avril 2024

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et greffière-trésorière

105-04-2024

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT

Guy Cusson, directeur, remet son rapport du mois dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours de la période suivante : mars 2024.

Dossiers et achats

1. 4 pompiers sont inscrits à une formation – Imagerie thermique – sensibilisation. Le coût approximatif pour cette formation est de 75\$/pompiers. Les pompiers inscrits à cette formation sont :

1. Robbie Bergeron-Girard
2. Janick Beauregard
3. Stéphane Martin
4. David Morel

2. Possibilité de formation pour Stéphane Durocher: Opérateur autopompe – les coûts seraient partagés avec la Ville d’Acton Vale.
3. Soumission reçue pour les travaux de peinture au sous-sol de la caserne. De plus, dans la salle de toilette, un entrepreneur réalisera les travaux de plomberie et des réparations devront également être effectuées à un mur, car l’urinoir sera retiré.
4. Organisation d’un camp de jour 9-1-1 pour les jeunes de la MRC d’Acton, lequel se déroulera du 8 au 14 juillet 2024. Le coût est de 120\$ par participant et un maximum de 10 candidats seront sélectionnés.
5. Les pompiers assureront la sécurité dans les rues et les routes du Canton et du Village, pour faire la circulation lors du passage des cyclistes à l’occasion du Défi Cycliste de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier qui aura lieu le 9 juin 2024.
6. Des discussions ont été amorcées avec les pompiers de Roxton Pond concernant le système RIC qui consiste à former une équipe de 2 pompiers spécialisés qui interviendraient en situation d’urgence (équipe swatt).
7. Feux à ciel ouvert sans permis – discussions afin de remettre des contraventions aux contrevenants lors de telles situations.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par François Gastonguay

Il est secondé par Pierre Larivière

Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du conseil d’administration d’accepter le rapport du directeur du service d’incendie, et d’autoriser les décisions et des dépenses qui en découlent.

Adoptée

106-04-2024

DÉPÔT DU RAPPORT DE L’AUDITEUR INDÉPENDANT ET DU RAPPORT FINANCIER POUR L’ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport de l’auditeur indépendant ainsi que les états financiers de l’année 2023, lesquels ont été préparés par la firme comptable FBL Sencrl.;

CONSIDÉRANT QU’un visionnement produit M. Jérôme Murray, représentant FBL, se rapportant à la présentation des états financiers 2023, a été présenté aux membres du CA, dans lequel il fournit toutes les explications importantes nécessaires à la bonne compréhension des états financiers;

CONSIDÉRANT QUE l’année financière 2023 se termine avec un déficit de fonctionnement totalisant un montant de 41 500\$, ce qui porte l’excédent de fonctionnement non affecté à 16 282\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l’unanimité des membres présents du conseil d’administration d’accepter le dépôt du rapport de l’auditeur indépendant et des états financiers qui ont été préparés la firme comptable FBL SENCRL., pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Adoptée

107-04-2024

NOMINATION D’UN VÉRIFICATEUR POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2024

CONSIDÉRANT QU’un vérificateur financier doit annuellement être nommé pour la vérification des finances de la Régie incendie ainsi que pour l’élaboration du rapport financier de l’année en cours;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de mandater la firme comptable FBL sncrl, pour la vérification comptable et pour la préparation des états financiers de l'année 2024.

Adoptée

108-04-2024

SOUS-SOL DE LA CASERNE D'INCENDIE : SOUMISSION POUR LE COÛT DES TRAVAUX DE PEINTURE ET PETITES RÉPARATIONS

CONSIDÉRANT QUE pour les travaux de peinture du sous-sol de la caserne incluant la salle de toilette, une soumission de la firme spécialisée Peinture Multi Spray +S a été produite au montant de 1 943.08\$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission comprends l'ensemble des travaux à faire, soit :

- Menues réparations des murs
- Peinture
- Nettoyage des lieux après les travaux
- Fourniture des équipements et matériel requis
- Taux horaire de la main d'œuvre

CONSIDÉRANT QUE ladite soumission fait partie de la présente résolution comme si au long retranscrite ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents de conseil d'administration d'accorder le contrat de peinture du sous-sol de la caserne à Peinture Multi Spray + S, au coût total de 1 943.08\$ taxes incluses.

Adoptée

109-04-2024

CDRN : DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI POUR L'ENTREPOSAGE DES ÉQUIPEMENTS ACTUELLEMENT INSTALLÉS DANS LA CASERNE

CONSIDÉRANT QU'une demande a été acheminée aux membres de la CDRN afin qu'ils libèrent le sous-sol de la caserne dans le but que cet espace soit réservé à d'éventuels mesures d'urgence ou de rassemblements importants ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la CDRN acceptent de procéder à l'enlèvement de leurs biens actuellement entreposés dans le sous-sol de la caserne mais demandent un délai de quelques mois pour le déménagement complet de leurs biens;

CONSIDÉRANT QUE leurs effets seront entreposés au centre communautaire lorsque les travaux d'aménagement prévus à l'automne seront achevés ;

CONSIDÉRANT QU'une partie de leurs meubles seront retirés dans un cours délai mais que la balance pourrait être placée au centre de la pièce, le temps des travaux de nettoyage et de peinture ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la CDRN devront s'engager à venir déplacer leur matériel lorsque la personne chargée des travaux de peinture l'exigera ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accorder un délai supplémentaire, aux membres de la CDRN, lequel pourra se prolonger jusqu'en décembre de l'année en cours.

Que le stock entreposé soit réduit au maximum afin que les travaux de peinture puissent être exécuter.

Que les membres de la CDRN s'engagent à venir déplacer leurs effets lorsque la personne responsable de la peinture l'exigera.

Adoptée

Point no 10 VARIA

- Aucun point ne fût ajouté au varia.

Point no 11

Dossiers et correspondance

- Courriel de Jean-Philippe Gauthier – Hydro-Québec - suivi relatif à notre demande d'aide financière concernant les interventions se rapportant aux branches sur les fils.
- FBL S.e.n.c.r.l. – Planification de l'audit 2023.
- Cauca : Avis de renouvellement du contrat Survie-Mobile

110-04-2024

LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 19H10.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante
Vice-président

Angèle Beauchemin
Directrice-générale
et greffière-trésorière